

GRADISCA : Un collectif pluridisciplinaire d'artistes, un engagement artistique et solidaire

La culture est sans aucun doute l'un des meilleurs moyens d'éducation, de solidarité et d'humanisme. C'est en tout cas le postulat de départ sur lequel nous nous basons en respectant le code déontologique de l'artiste intervenant en milieu d'accueil, d'aide et de soin, en favorisant la non-discrimination dans l'accès à l'art et à la culture et en explorant de nouveaux territoires de l'art. GRADISCA a une forte capacité de mobilisation et met de nombreux artistes professionnels au service des causes qu'elle défend... Sur nos huit premières années d'existence, ce ne sont pas moins de **450 artistes professionnels** qui ont collaboré aux actions mises en place par le **Collectif d'Artistes GRADISCA**.

Notre philosophie : **«la Culture pour tous, accessible par tous»**.

Un tiers de nos actions est dédié aux enfants malades, personnes âgées, personnes handicapées et patients en psychiatrie. GRADISCA entend intervenir auprès de tous les publics (milieu scolaire, milieu hospitalier, institutions d'accueil de personnes handicapées et de personnes âgées, comités d'entreprises, universités...).



GRADISCA poursuit une **démarche d'intégration d'artistes professionnels en situation de handicap** dans ses formations artistiques, participe ou organise des rencontres/colloques/séminaires et est force de propositions en intervenant auprès des collectivités, établissements culturels et entreprises pour conseiller sur **une politique de non-discrimination dans l'accès à la culture**.

GRADISCA regroupe une **grande diversité d'artistes et de disciplines** (musique, danse, écriture, arts plastiques...), pour faire vivre la culture et permettre l'expression de toutes les cultures. Cette diversité se retrouve également dans **les propositions ou les formes artistiques** proposées par notre collectif d'artistes :

- Spectacles, concerts, expositions, soirées de rencontre mais également ateliers de découverte (ponctuels ou réguliers), journées de formation et de sensibilisation, interventions lors de colloques et tables rondes, grands événements culturels.
- Formations artistiques diverses, allant du musicien ou danseur solo à l'orchestre de 75 personnes et au spectacle pluridisciplinaire comptant jusqu'à 100 artistes sur le plateau...

GRADISCA dispose d'une grande diversité de **prestations culturelles pour les entreprises**, propose de les associer à son projet solidaire et d'accompagner leurs salariés sur les thèmes de la diversité.

GRADISCA poursuit enfin une démarche **d'accompagnement et de soutien d'artistes professionnels** en mettant à disposition une équipe administrative, des outils de gestion, un studio d'enregistrement, un parc de 250 instruments et en participant à la promotion et à la diffusion de leurs œuvres.



« Ils témoignent »

« Ouvrir le regard des personnes valides vers les personnes en situation de handicap est une priorité. L'Art est le vecteur privilégié unissant les différences en les enrichissant tout en gommant les écarts générationnels. Pour toutes ces raisons je soutiens avec ferveur l'ensemble des projets initiés par le Collectif GRADISCA. »

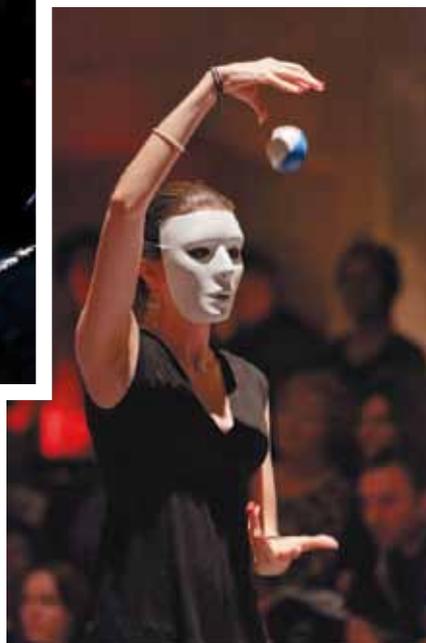
Anne-Marie Sandrini,

*Inspectrice de la Danse pour la Ville de Paris de 2000 à 2008
Responsable Handicap au sein du Bureau des Enseignements Artistiques et des Pratiques Amateurs*

« Leur volonté est véritablement de défendre des causes (jouer dans des hôpitaux, mener des actions auprès de personnes mal voyantes...), mais aussi de mettre en avant des artistes ayant un handicap afin de montrer que peu importe la façon dont une œuvre est réalisée, c'est le résultat qui compte. Ainsi, valides et handicapés sont sur un pied d'égalité et travaillent en collaboration pour aboutir à un projet commun. Chacun est plus compétent dans un domaine que dans un autre, handicapé ou non. La notion de validité est très relative. Voilà ce qu'est pour moi GRADISCA ! »

Fanny Bourgeois-Le Boulaire

Artiste-peintre de la bouche



« GRADISCA reste depuis plusieurs années le référent culture-hôpital en matière de handicap. D'un savoir-faire inégalable et d'un grand professionnalisme, GRADISCA sait être disponible à chaque instant dès qu'une action se met en place. La qualité de ses actions et des services proposés par tous les artistes, la disponibilité, et son esprit humain font de ce Collectif une référence tant dans le monde artistique que dans celui du handicap. »

Laëtitia Lechat,

*Responsable de l'accueil handicap au SCD Paris 3,
Responsable des journées handicap,*

Membre de la Commission Extra Municipale en charge des Personnes Handicapées de la ville de Viry-Chatillon et Membre de la Commission Handicap de l'Association des Bibliothécaires Français

« J'ai rencontré le Collectif d'Artistes GRADISCA lors d'un concert donné à la résidence Saint-Louis du Centre National Hospitalier Ophtalmologique des Quinze-Vingts. J'habite cette résidence pour personnes aveugles depuis 16 ans. Compositeur et pianiste, je fais désormais partie du Collectif d'Artistes GRADISCA avec le plus grand plaisir. »

Didier Prieur,

Compositeur et pianiste

« Certaines périodes sont artistiquement plus difficiles que d'autres... GRADISCA n'a jamais baissé les bras, simplement parce qu'il existe toujours quelque part, quelqu'un qui a besoin d'Art ! Il n'y a pas de grands artistes sans générosité. »

Jean-Claude Decalonne,

Auteur, Editeur,

*Créateur de Feeling Musique
Initiateur des Orchestres à l'École*



De multiples possibilités d'interventions artistiques à l'hôpital

GRADISCA est à l'écoute des institutions et de leurs patients. Nous proposons des formations musicales allant de plusieurs dizaines d'artistes pouvant jouer dans les halls, cours d'honneurs, amphithéâtres des établissements, à des formations musicales mobiles pouvant se rendre au chevet des personnes les plus dépendantes. Nous créons également dans les établissements qui nous le demandent des ateliers de pratique artistique, s'adressant à chacun quelle que soit sa situation.

Notre seul credo, la prise en compte des attentes des patients

Nous mettons au premier plan de nos préoccupations **l'écoute, le partage et la prise en compte des besoins des personnes hospitalisées**. Ainsi, nous leur proposons toute une palette de styles musicaux, de formations, de lieux d'interventions. Nous attachons également beaucoup d'importance à la proximité et à l'accessibilité des artistes de GRADISCA afin de partager au mieux les plaisirs et les émotions qui voient le jour lors des actions artistiques que nous menons. Enfin, nous sommes attentifs à ce que tous les intervenants soient formés aux besoins des personnes auxquelles ils s'adressent et soient ainsi à même de s'adapter au rythme de chacun.



Concert de l'Orchestre d'Accordéons de Paris et exposition de photos de P. Esteffe à la maison de retraite de l'hôpital Longjumeau

Des actions culturelles professionnelles depuis 2002

Nous intervenons :

- De manière régulière à l'Hôpital Necker (Paris 7ème), à l'Hôpital Bretonneau (Paris 18ème), à l'Hôpital d'Evry et de Corbeil (91), à l'Hôpital de Longjumeau (91), à l'Hôpital Charles Foix d'Ivry (94), au Centre Hospitalier National Ophtalmologique des Quinze-Vingts (Paris 12ème), à l'Hôpital de Villeneuve St-Georges.
- De manière ponctuelle à l'Institut Gustave-Roussy (94), au sein des Hôpitaux Bicêtre (94), St-Louis (Paris 10ème), Ste-Anne (Paris 14ème), Bon Secours (Paris 14ème), Corentin-Celton (92), Lariboisière (Paris 10ème), Villejuif (94), ainsi qu'à la Maison Sainte-Germaine (Paris 15ème) et à la Fondation Léopold Bellan (Paris 8ème).



Pour les personnes handicapées : une ligne directrice, l'égalité des chances

GRADISCA œuvre pour l'intégration des personnes handicapées dans la vie de la Cité. Pour cela, le collectif agit auprès des particuliers, des professionnels de la culture et des entreprises.

Trois types d'actions en direction des établissements, entreprises et des particuliers

- **Interventions artistiques** dans les établissements sanitaires et médico-sociaux accueillant des personnes handicapées (concerts, ateliers de pratiques artistiques...).
- **Intégration d'artistes** professionnels ou non, en situation de handicap, dans les formations artistiques de GRADISCA selon des critères d'affinité artistique et d'adhésion aux valeurs défendues par notre collectif d'artistes, comme Fanny Bourgeois-Le Boulaire, artiste peintre de la bouche, Jean-Michel Alhais, musicien bassoniste, Didier Prieur, pianiste.
- **Accompagnement** des entreprises et autres établissements sur la sensibilisation et/ou la formation de leur personnel à l'accueil de la personne handicapée.



Quelques exemples

Depuis 2008, GRADISCA porte quelques actions phares pour l'égalité des chances :

- Création et réalisation de concerts, d'ateliers hebdomadaires de danse et de percussions corporelles à la résidence Saint-Louis du Centre National Hospitalier Ophtalmologique des Quinze-Vingts (Paris 12ème) qui accueille plus de 150 personnes aveugles ou malvoyantes.
- Organisation de journées de sensibilisation au handicap dans les universités Paris III et Paris IV avec concerts, débats, conférences, parcours de mobilité.
- Collaborations régulières de l'Orchestre Insolite et Solidaire (plus de 40 flûtistes) avec des artistes de tout premier plan en situation de handicap.

Un collectif pluridisciplinaire, des formations professionnelles et insolites

Un collectif pluridisciplinaire

Parce qu'il n'y a pas une culture mais des cultures...

Parce que nos goûts, nos émotions, nos passions sont multiples...

Grâce aux 450 artistes qui ont choisi de travailler avec nous, GRADISCA propose, depuis 2002, des manifestations de styles artistiques et de formations très variées.

Formations insolites

Des formations artistiques inédites et exceptionnelles de par leur nature (instruments insolites, nombre de musiciens, compositions et propositions artistiques inédites...) :

- L'Orchestre Insolite et Solidaire (50 flûtes).
- L'Ensemble Insolite à Trois (danse, flûtes et percussions).
- Le Trio Baroque Gradisca (traverso, viole de gambe et clavecin).
- Le Trio Dédale (guitare, basse, batterie / jazz alternatif).
- Le New Sextette Cadavre Exquis (jazz et latin jazz).
- L'Ensemble Arnissis (chants grecs).
- 2 contes chorégraphiques et musicaux pour jeune public (Le petit monde de Pic Derrière / Théo la nuit).
- L'Orchestre d'Accordéons de Paris.
- La Guilde de Flûtes de Bambou.



Styles et formes d'expressions

Musique baroque, jazz, classique, électro, traditionnelle... / Danse classique, modern jazz et contemporaine / Sculpture, peinture, photographie, graphisme / Écriture-lecture, contes / Arts du cirque...

Un collectif d'artistes professionnels et un soutien aux jeunes talents

Pour les jeunes talents

Nous appuyant sur les artistes professionnels expérimentés de GRADISCA, nous soutenons également de jeunes talents en les intégrant au sein de nos programmations et en leur proposant différentes opportunités de se produire, de se faire éditer.

Des artistes professionnels de haut niveau

- Loukia Chatzianastasiou, Présidente de GRADISCA, pianiste chef de chœur, DUMIste, professeur au CRI des Portes de l'Essonne.
- Georges Nikolaïdis, Directeur artistique de GRADISCA, flûtiste, professeur au CRD d'Evry Centre Essonne et au Conservatoire du 7ème arrondissement de la Ville de Paris, plus de 1000 concerts et grande discographie.
- Eric Groussard, flûtiste, chef d'orchestre, arrangeur, professeur au CRR de Fresnes.
- Philippe Lombardo, guitariste, compositeur, professeur au Conservatoire du 7ème arrondissement de la Ville de Paris.
- Julie Galopin, danseuse, chorégraphe, psychomotricienne.
- Ludovic Prével, percussionniste et développeur d'une méthode d'enseignement et de pratique des percussions corporelles.
- Mathieu Dupouy, soliste, claveciniste, prix du plus jeune finaliste et du meilleur interprète de musique contemporaine au concours de clavecin de Prague.
- Paul Rousseau, violoncelliste et violiste, professeur au CRR d'Aubervilliers-La Courneuve, il collabore avec de nombreux Ensembles renommés.

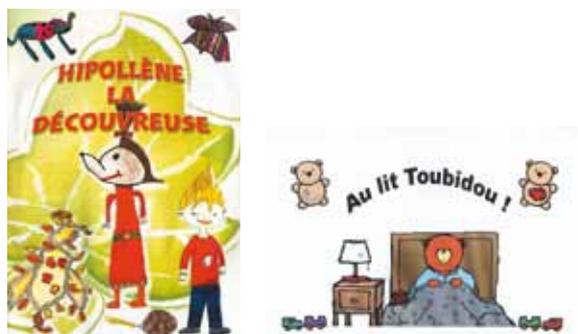


- Annie Ducloux, Présidente de la Guilde Française des Flûtes de Bambou (GFFB).
- Colette Houzard, flûtiste et membre de la GFFB.
- Jean Paul Moreau, accordéoniste et technicien son, co-auteur avec Emmanuelle Moreau de l'ouvrage pour enfants Au lit Toubidou.
- Fanny Bourgeois-Le Boulaire, artiste peintre de la bouche.
- Pierre Esteffe, photographe.
- Marc Lerude, artiste peintre et sculpteur.
- Claire Hournarete, artiste-peintre.

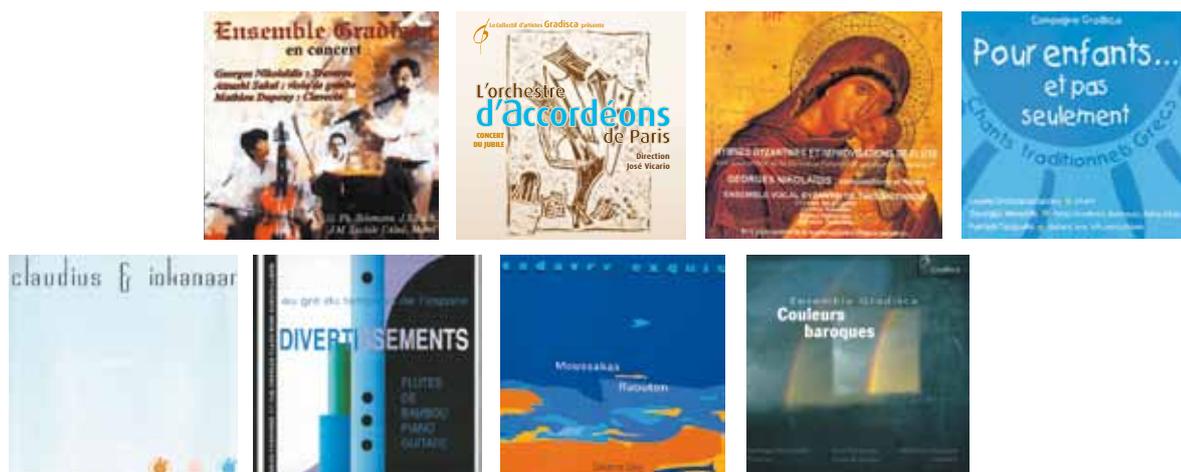
GRADISCA propose ses éditions de livres et de CD pour ...

- Permettre au public de prolonger toutes les émotions vécues lors de nos manifestations.
- Apporter des fonds pour soutenir des actions dans les hôpitaux et auprès de publics en difficulté.
- Soutenir des artistes professionnels engagés dans une démarche encore plus solidaire.

Notre collection de contes musicaux et de livres pour les plus jeunes...



... et la collection musicale pour tous...



Extraits musicaux et commandes sur www.gradisca.fr

La philosophie de GRADISCA, c'est aussi...

Des interventions en milieu scolaire

Avec la mise en place d'activités culturelles (ateliers de pratiques artistiques et spectacles) : musique, arts plastiques, danse, découverte instrumentale... afin de permettre aux enfants de s'épanouir et de découvrir de nouvelles formes d'art.

Un parc instrumental et un studio de musique

Mise à disposition d'un parc de 250 instruments de musique transposable en exposition avec visite guidée. Mise à disposition pour les membres du Collectif d'un studio d'enregistrement, afin de permettre aux artistes de pouvoir répéter ou enregistrer.

Des partenariats pour aider aux dons

Collecte et acheminement de jouets, livres, vêtements dans les services pédiatriques et pédo-psychiatriques : hôpitaux Ste Anne (Paris 14ème), Evry (91), Villeneuve St-Georges (94), Longjumeau (94), avec les associations les Bébés, la Péniche, les Restos du Cœur et Chemin de vie, Secours Catholique, l'Association Un Bouchon : Une Espérance.

Une offre culturelle pour les aidants

Soutien des parents d'enfants malades et des équipes hospitalières par la mise en place d'actions culturelles qui permettent aux aidants de « s'évader » temporairement du quotidien.



Des interventions en milieu carcéral

La culture est un moyen d'expression de la citoyenneté. GRADISCA soutient la réinsertion des détenus dans la société et propose dans les prisons des ateliers de pratiques artistiques, des concerts, des expositions... : maisons d'arrêt de Fresnes (94), Villejuif (94), Fleury Mérogis (91).

Le mécénat : un enrichissement mutuel

GRADISCA conçoit le mécénat avec une entreprise comme **un outil collaboratif** et comme **le partage de valeurs culturelles, sociales et solidaires**. Ce partenariat s'établit avec la participation des dirigeants et des salariés autour d'un projet commun. **Chaque partenariat est unique**. GRADISCA est donc disponible pour discuter en amont de chaque projet selon les besoins et les souhaits de l'entreprise impliquée.

GRADISCA propose de vous associer à un projet culturel et solidaire en soutenant...

- Des actions culturelles pour les personnes hospitalisées, handicapées et âgées en perte d'autonomie, accueillies dans des établissements sanitaires et médico-sociaux.
- Une « action culturelle majeure à long terme » définie par GRADISCA dans ses projets culturels prioritaires 2011-2020 (actions internationales en zone de conflit, culture et Alzheimer, culture et polyhandicap).
- Toute autre action particulièrement importante pour une entreprise et correspondant à la philosophie de GRADISCA.

Construire ensemble une action culturelle majeure à long terme

GRADISCA a défini 3 grands chantiers culturels pour la période 2011-2020. Chacun de ces projets est ouvert aux idées, compétences et motivations des entreprises et de leurs salariés.



1 - Culture et Alzheimer / grande dépendance

- Développement d'actions culturelles ciblées dans les établissements des secteurs sanitaires et médico-sociaux.
- Développement de projets inter-établissements (culturels-sanitaires, culturels-médico-sociaux...).
- Soutien des aidants qui sont souvent des membres de la famille de la personne âgée ou handicapée, en développant à leur intention des actions culturelles et des espaces d'échanges.

► Notre expertise : interventions / concerts / tables rondes / colloques / rencontres ministérielles autour des personnes âgées (Maison de retraite et gériatrie des Hôpitaux Bretonneau (Paris 18ème), Charles Foix (94), Longjumeau et Corbeil (91), ...)

2 - Culture et polyhandicap / handicap lourd

- Développement d'actions culturelles ciblées dans les établissements des secteurs sanitaires et médico-sociaux.
- Création de nouvelles approches d'enseignement à destination des professionnels de la culture. Le but est d'expliquer les différentes pédagogies pour intégrer les élèves en situation de handicap aux cursus artistiques et les transmettre sous forme de mémento, guides.
- Formation et sensibilisation des professionnels de la culture (théâtres, musées, conservatoires...) à l'accueil du public cible des « actions culturelles majeures à long terme » de GRADISCA, et développer des projets inter-établissements (culturels-sanitaires, culturels-médico-sociaux...).

► Notre expertise : programmation culturelle sur plusieurs années au Centre Hospitalier National Ophtalmologique des Quinze-Vingts (Paris 12ème), organisateur de journées de sensibilisation au handicap d'universités parisiennes, collaborateur de CEMAFORRE (centre national de ressources pour l'accessibilité des loisirs et de la culture), partenaire du dispositif de la Ville de Paris « CASCAD » (Cellule d'Assistance et de Services Culturels A Domicile), programmation culturelle et mise en place d'ateliers de construction de « flûtes sur mesure » à l'ADEP d'Evry ...

3 - Actions internationales dans les zones de conflits

- Développement d'actions culturelles ciblées pour les populations des pays en guerre.
- Construction avec les populations locales de zones en conflits de projets artistiques transfrontaliers, d'échanges culturels, d'écoles et établissements culturels.



► Notre expertise : programme de construction d'écoles pour les enfants à Kaboul, collaborations avec l'UNESCO, avec les corps diplomatiques Grec et Afghan pour des actions internationales, parrainage d'enfants de Pays en Voie de Développement ...

Prestations de services pour les entreprises : sensibilisation / formation au handicap et autres prestations culturelles

« GRADISCA propose une palette d'offres diversifiées et des réponses adaptées à chaque entreprise »

La volonté de GRADISCA est de permettre aux entreprises de choisir parmi une palette de prestations diversifiées des réponses à leurs besoins. Nos offres s'adressent à tout type d'entreprises, petites ou grandes, ayant déjà entamé ou non une démarche de réflexion sur l'intégration des personnes handicapées.

Les enjeux : changer le regard sur le handicap et intégrer des personnes handicapées dans les entreprises

- Pour les entreprises de plus de 20 salariés, la loi fixe un taux minimum d'emploi de 6% de personnes handicapées.
- En France, on estime que près de 12 millions de personnes subissent une ou plusieurs déficiences pouvant occasionner une gêne dans leurs activités quotidiennes.

Quatre offres spécifiques réservées aux entreprises :

1 - L'information

Nous proposons d'informer vos salariés sur des événements culturels développant des actions pour les publics en situation de handicap ou intégrant des artistes en situation de handicap par :

- La mise en place d'une newsletter.
- La mise à disposition de plaquettes d'informations sur l'offre culturelle accessible.
- Des invitations aux événements organisés par GRADISCA (concerts, journées de sensibilisation, colloques, ateliers de pratiques artistiques...).



2 - La sensibilisation

Nous proposons de sensibiliser vos salariés sur les différents types de handicap et sur les enjeux de l'intégration par :

- Un module d'une journée par groupe de 20 personnes pour sensibiliser et échanger avec vos salariés.
- La tenue de tables rondes sur une thématique que vous souhaitez développer dans l'entreprise (ex : l'accès des personnes handicapées aux structures et activités culturelles ; l'intégration des personnes handicapées au sein d'une entreprise...).
- L'organisation d'événements artistiques (concerts, expositions, débats...) dans vos locaux sur une journée complète, plusieurs jours ou de manière régulière.

3 - L'accompagnement

Nous proposons d'accompagner vos salariés pour qu'ils **développent des actions culturelles solidaires et un bénévolat « constructif »** auprès des publics hospitalisés, handicapés et âgés en perte d'autonomie. GRADISCA s'engage à suivre vos salariés dans le montage de leurs projets tout au long du processus d'action.

4 - La formation

Notre offre la plus complète vous propose de former vos salariés aux problématiques liées au handicap et à l'intégration de personnes en situation de handicap dans votre entreprise. Notre offre :

- Des modules complets ou à la carte selon vos besoins, de 3 jours à 2 semaines.
- Des spécialistes reconnus dans les différents domaines traités.
- Le choix parmi toutes les offres artistiques de GRADISCA.
- Des mises en situation sur le terrain.

Mais aussi... la conduite artistique de vos événements

Avec **plus de 450 artistes**, une **offre artistique diversifiée et de très grande qualité**, GRADISCA met à la disposition de votre entreprise ses artistes et formations pour accompagner tous vos événements : colloques, séminaires, conférences, arbre de Noël, fête de la musique...



Nous vous proposons « une approche sur mesure et individualisée »

- Etre à l'écoute de vos attentes.
- Travailler avec vos services (communication, ressources humaines,...).
- Favoriser l'ouverture d'esprit, et s'appuyer sur la volonté de bien faire et l'enthousiasme de vos salariés.
- Assurer des prestations de qualité certifiée.
- Vous proposer des intervenants et partenaires experts sur l'accessibilité.
- Vous offrir une grande palette d'actions culturelles de qualité.

... La présidente et le directeur de GRADISCA



Loukia Chatzianastassiou, Présidente

Pianiste chef de chœur, DUMIste, professeur de musique, passionnée du chant et du travail de la voix en général (improvisation, direction de chœur, approches contemporaines...), elle complète ses études musicales en Grèce (premiers prix en piano, en harmonie/fugue/contrepoint) et arrive en France en 1993, boursière de la Fondation Onassis, afin de se spécialiser auprès de grands

maîtres parisiens. Elle obtient de nombreux premiers prix de la Ville de Paris et de la Région Île-de-France en piano, orgue et musique de chambre et travaille sous la direction de professeurs parmi les plus réputés mondialement comme C. Brilli, A. Szegedy (piano), D-M. Chiquet (orgue), L. Saltiel (chant), M. Jenny (musique de chambre). Elle a fait, jusqu'à présent, de nombreux concerts en piano solo, récital, formations de musique de chambre ainsi qu'en dirigeant des Chorales à des Festivals, Concours et Rencontres de Chœurs et a chanté également du répertoire traditionnel grec, ainsi que les plus grands compositeurs de la musique grecque de ces 40 dernières années (tels que Mikis Théodorakis, Manos Chatzidakis, Manos Loïzos...). Elle poursuit un cursus triennal (2005-2008) à l'Université d'Orsay (CFMI) et obtient le DUMI en Avril 2008. Elle a été professeur de piano et d'orgue au Conservatoire de Cernay-la-Ville (1998-2005) et depuis 1997, professeur titulaire et coordinatrice (des interventions en milieu scolaire des pôles Chant choral et des Cycles d'initiations) au Conservatoire à Rayonnement Intercommunal « Les Portes de l'Essonne ».



Georges Nikolaidis, Directeur artistique

Premier flûtiste grec à être parti de son pays pour faire des études musicales supérieures à l'étranger dans des établissements aussi prestigieux que le Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, le Conservatoire Royal de La Haye et les Conservatoires de la Ville de Paris sous la direction de R. Guiot, J. Patero, R. Dick, P. Sechet, W. Hazelzet, K. Weiss et P. Lavail. Il a obtenu neuf premiers

prix et treize diplômes dans treize disciplines différentes. En octobre 2008, il obtient une équivalence du Certificat d'Aptitude (CA Musique Ancienne) par la Commission d'équivalences et de validation de l'expérience professionnelle de la Fonction Publique Territoriale. Il milite depuis l'âge de 17 ans dans le domaine « Culture et Hôpital » et « Culture et Handicap », ainsi que dans diverses missions sociales et humanitaires, pour aboutir à la création, en 2002, du Collectif d'Artistes GRADISCA. Professeur de flûte traversière au CRD d'Evry et au Conservatoire du 7ème arrondissement de la Ville de Paris, il a enregistré quinze albums et accompli, jusqu'à présent, plus de mille trois cents concerts en récital pour flûte seule, en musique de chambre et en orchestre. Il a joué sous la direction de chefs renommés comme Philippe Herreweghe, Y. Sado, R. Goodman, R. Egarr, J. van Veldhoven, et participé à la création de nombreux spectacles pour lesquels il compose la musique.

... Claire et Paul, parrain et marraine de GRADISCA

En mars 2007, certains membres de GRADISCA ont rencontré à l'hôpital de Longjumeau Claire, 6 ans, atteinte d'une leucémie. L'album « Couleurs Baroques », qui a vu le jour quelques mois après cette rencontre, lui a été dédié et lors du concert qui suivit la naissance de cet album, GRADISCA a pu offrir à Claire les frais de scolarité pour deux ans dans une école de danse. A présent, Claire a repris le chemin de l'école et est devenue la marraine du Collectif.

En octobre 2007, GRADISCA publie le livre « Au lit Toubidou » pour Paul, petit garçon de 4 ans, souffrant de plusieurs tumeurs au cerveau. Peu de temps après, Paul s'en est allé.

En 2008, "l'Orchestre Insolite et Solidaire", projet inter-conservatoire réunissant 50 flûtistes et 20 accordéonistes amateurs et professionnels dans une démarche solidaire, voit le jour et donne plusieurs concerts pour rendre hommage à Paul et soutenir la lutte contre le cancer. Paul est devenu le parrain du Collectif.



* Code de déontologie de l'artiste intervenant en milieu d'accueil, d'aide et de soins

Préambule

Ce code de déontologie définit les principes éthiques de l'artiste professionnel intervenant en milieu d'accueil, d'aide et de soins. Il est le fruit d'une réflexion d'un groupe de travail pluridisciplinaire composé d'artistes, de soignants et d'une philosophe (1). Il s'inscrit dans la continuité des actions menées par le réseau « Art et Santé » qui a pour objectif d'encourager le développement durable et professionnel des liens entre l'art et la santé. L'artiste intervenant en milieu d'accueil, d'aide et de soins est un artiste professionnel à part entière, conscient de l'importance de la relation à la personne bénéficiaire de soins. Il est formé aux pratiques artistiques et a une réelle maîtrise dans une ou plusieurs disciplines artistiques (musique, arts plastiques, théâtre, chant, conte, danse, écriture, etc.). Par milieu d'accueil, d'aide et de soins, il est entendu les institutions qui veillent à l'accompagnement des personnes fragilisées, soit en leur prodiguant des soins pour rétablir leur état de santé, soit en préservant leur état de santé actuel : hôpital, clinique, institution psychiatrique, maison de repos et de soins, centre de revalidation, maison médicale, centre d'accueil pour enfants, etc.

Introduction

Intervenir comme artiste en milieu d'accueil, d'aide et de soins implique une attitude prudente et respectueuse de la personne. Ce code précise les valeurs et devoirs qui doivent guider la pratique de l'artiste. Le respect de ce code est un gage de professionnalisme et de prise en compte de la personne bénéficiant de l'intervention. Il vise une pratique qui intègre les recommandations internationales et respecte les lois et règlements en vigueur.

Dispositions générales : la profession

La démarche de l'artiste intervenant en milieu d'accueil, d'aide et de soins sera toujours celle d'un artiste. Il n'intervient que dans le cadre de sa compétence. Il respecte le travail des équipes soignantes, dans un esprit de collaboration et de confiance, et adapte son intervention aux situations et aux personnes rencontrées et aux spécificités de l'institution qui l'accueille. En plus de sa formation artistique, il a acquis une formation et une expérience de l'intervention en milieu d'accueil, d'aide et de soins et s'inscrit dans un processus de formation continue. Son rôle est de proposer une « bulle d'air » par le biais de la créativité.

L'artiste, le bénéficiaire et ses proches

L'artiste propose de partager le plaisir d'une activité artistique avec le bénéficiaire et ses proches. Il met son art en relation et s'appuie sur le moment présent pour inviter à la création. Il ne s'impose pas et respecte le choix du bénéficiaire et de ses proches. Il intervient avec tact, quels que soient l'âge, les croyances, l'origine, les cultures, le mode de vie, le sexe, etc. Il s'interdit toute ingérence et tout jugement. L'artiste est tenu de respecter les règles du secret professionnel et de la confidentialité du lieu dans lequel il intervient. Il n'outrepasse pas ses limites professionnelles et veille à ne pas entretenir de relations extra-professionnelles avec le bénéficiaire et ses proches. Il n'accepte aucune rémunération de la part du bénéficiaire ou des personnes qui l'accompagnent. S'il échoit, il définit au préalable avec le bénéficiaire quel sera le statut des œuvres produites dans le cadre de l'activité artistique.

La collaboration avec les équipes soignantes et l'institution

L'activité artistique, centrée sur le bénéficiaire et ses proches, est organisée avec l'accord de l'institution où elle se déroule et se réalise à l'initiative de l'artiste et/ou de l'équipe soignante. L'artiste s'assure qu'il a reçu toute information utile pour le déroulement harmonieux de l'activité et la protection de la personne. Il collabore avec le référent désigné par l'institution dans un esprit de confiance. En cas de situation difficile, il fera appel au référent. Il s'engage à respecter l'organisation (règlements d'ordre intérieur, horaires, sécurité et hygiène...) et les limites mises par l'institution. Préalablement à son intervention, il signe avec l'institution une convention dont les termes auront été définis de commun accord.

1. Ont participé à la rédaction de ce code: Martine Delrée, José Groswasser, Georgette Hendrijckx, Sophie Jassogne, Marie Koerperich, Monique Lepomme, Renelde Liégeois, Sophie Nollet, Julie Pélicand, Marie Poncin, Dominique Van Gheem, Inge Van den Borre, Catherine Vanandruel, Fabienne Vanderick. 2. notamment la charte des droits de l'enfant malade (adoptée par le Parlement de la Communauté française de Belgique le 9 décembre 2003), les dispositions sur le secret professionnel (définies par l'article 458 du Code pénal), les lois relatives à la protection de la vie privée (loi du 8 décembre 1992, modifiée par la loi du 11 décembre 1998) et aux droits du patient (loi du 22 août 2002).

